



Réflexions

Une information accessible à tout le monde?

L'invitée

Michèle Gay Vallotton

Présidente de l'Association Lire et Écrire



Le samedi 28 septembre a été proclamée par l'ONU Journée internationale de l'accès universel à l'information. Cette journée est dédiée à la promotion et à la protection de l'accès à l'information en tant que droit fondamental de l'être humain. En Suisse, l'information est omniprésente et diffusée via un grand choix de canaux: TV, radio, supports écrits ou numériques. Pourtant la question de son accessibilité est une préoccupation majeure pour l'Association Lire et Écrire.

Même si l'information est disponible, il faut encore pouvoir la comprendre! Et cela ne va pas de soi. En Suisse, un adulte sur six a des difficultés à comprendre un texte court du quotidien. La moitié de ces adultes a été scolarisée en Suisse et, pour diverses raisons, n'a pas pu acquérir les compétences de base nécessaires à la lecture et à la compréhension de texte. Concrètement, ces personnes rencontrent de multiples défis dans leur vie quotidienne, tels que lire la notice d'un médicament, voter, comprendre des mesures de sécurité sur leur lieu de travail, etc. Cela entrave leur autonomie et ne permet pas une prise de décision éclairée.

L'accès à l'information devient toujours plus lié à l'accès aux nouvelles technologies numériques. Les

guichets en ligne, pratiques pour certaines personnes, sont un calvaire pour d'autres. Les formats audio et vidéo permettent de contourner la problématique de la lecture et peuvent être un bon soutien. Il n'en demeure pas moins que la capacité d'utiliser les outils numériques, d'analyser les flux d'information et de repérer les fake news n'est pas non plus donnée à tout le monde. Une formation ou un accompagnement dans ce domaine est souvent nécessaire.

L'accès à l'information n'est pas seulement une question de compétences individuelles, c'est aussi une responsabilité collective. Si nous souhaitons une société plus inclusive et participative, il est essentiel que les institutions publiques et privées soient sensibilisées à la diversité des compétences liées à l'écrit et aux outils numériques au sein de la population. Parallèlement à la formation des adultes en compétences de base, il est indispensable de développer l'usage du langage simplifié, notamment dans les textes administratifs. Cette solution permet de toucher tous les publics car, à l'image d'une rampe à côté d'un escalier, le langage simplifié est nécessaire pour les uns et utile à tout le monde.

Les efforts des autorités et du milieu associatif ont permis une prise de conscience de la problématique. Il reste maintenant à développer une véritable politique d'accès à l'information pour l'ensemble de la population, car le défi demeure entier en regard de l'utilisation de plus en plus massive des technologies de l'information et de la communication.